

Modalités d'inscriptions et de réservations

Dates de réservations :

Les familles peuvent réserver du 10/06/2024 au 04/07/2024 mais une priorité est donnée aux familles suivant la commune de résidence et les conventionnements entre communes :

MODALITES DE RESERVATIONS :	Habitants Péaule :	Habitants Arzal :	Habitants Le Guerno :	Habitants Marzan :	Autres habitants :
Semaine complète (uniquement enfance)  	du 10/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.	du 12/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.	Enfant - de 6 ans : du 12/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00. Enfant + de 6 ans : du 14/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.	Juillet (hors mutualisation) : du 14/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00. AOÛT (mutualisation) : du 10/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.	du 14/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.
!!! Pour les réservations à la semaine, vous aurez la possibilité d'annuler uniquement une journée complète ou 2 demi-journées avant le 04/07. Au-delà, vos réservations passeront en jours ponctuels et seront prises en compte aux dates prévues ci-dessous !!!					
Jours ponctuels  PF 	du 14/06/24 à 17h00 au 04/07/24 à 9h00.	du 19/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.	Enfant - de 6 ans : du 19/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00. Enfant + de 6 ans : du 26/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.	Juillet (hors mutualisation) : du 26/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00. AOÛT (hors mutualisation) : du 14/06/24 à 17h00 au 04/07/24 à 9h00.	du 26/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.
Jours ponctuels jeunesse  PF 	du 14/06/24 à 17h00 au 04/07/24 à 9h00.	du 19/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.	du 26/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.	À partir de la 6ème : du 19/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00. Avant la 6ème : du 26/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.	du 26/06/24 à 9h00 au 04/07/24 à 9h00.

A compter du 04/07/24 à 9h00, les annulations seront facturées et le portail famille sera fermé aux réservations. Cependant suivant le reste des places disponibles, il restera possible de prendre vos réservations par téléphone.

Légende :  sur place ;  PF Portail Famille ouvert 24h/24h selon le planning ci-dessus ;  par téléphone (uniquement aux horaires d'ouverture du SAJ : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Utilisation du portail famille :

ETAPE 1 : à faire par la famille dès le 06/06/24 :
inscrire votre enfant aux périodes pour lesquelles vous souhaitez ensuite réserver des dates.

ETAPE 2 : validation de l'inscription par le Service Animation Jeunesse (aux horaires d'ouvertures du service).

⚠ Ne pas utiliser la semaine type

Dates de réservations

Réservez selon une semaine type

	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Accueils	J	V	S	D	L	M	M	J	V
Suppléments									
Matin									
Journée									
Après-midi									
Repas									

Validator Annuler

ETAPE 3 : à faire par la famille à partir du 14/06/24 à 17h00 :
Cocher les réservations que vous souhaitez effectuer, sur le calendrier. Attention les cases grisées ne peuvent pas être cochées. (exemple ci-joint : mardi vous ne pouvez inscrire votre enfant qu'à la journée, c'est une sortie. Pour les jours, avec des activités matin et après-midi, si vous souhaitez réserver à la journée, vous devez sélectionner les deux cases).

ETAPE 4 : à faire par la famille pour vérification :
Vérifier la disponibilité des places : case verte si la réservation est validée et les listes d'attente apparaissent en case orange foncé.

Les partenaires :



Service Animation Jeunesse
rue Saint Michel
56130 PEAULE
Tel : 02 97 42 82 08
animation@peaule.fr
www.peaule.fr



PROGRAMME ENFANCE
Du 8 juillet au 30 août 2024



Les différents dispositifs d'accueil de vos enfants

L'ensemble de ces dispositifs est mis en place par le Service Animation Jeunesse de la Mairie de Péaule. Depuis 1998, la commune développe une politique en faveur de l'enfance et la jeunesse sur son territoire.

Dispositifs d'accueil	Age	Lieu d'accueil
	3/5 ans	Au nouveau bâtiment du pôle enfance jeunesse. À coté de la mairie de Péaule.
	6/7 ans	
	8/13 ans	
	10/13 ans	
	14/17 ans	

 <p>Le Pass Jeunes est un dispositif d'accueil complémentaire au Junior Pass. Ainsi, les jeunes de 10 à 13 ans ont accès aux programmes du Junior Pass comme à celui spécifique du Pass Jeunes. Il est possible de mixer sur la journée les activités de ces 2 programmes. Adhésion annuelle Espace Libre: 5€ de septembre 2023 au 31 août 2024. Horaires: selon programme.</p>	 <p>L'Espace Jeunes est un dispositif d'accueil spécifique ados. Des activités sont proposées à la 1/2 journée, journée ou soirée mais il est possible également de venir le temps souhaité sur le créneau espace libre. Adhésion annuelle Espace Libre: 5€ de septembre 2023 au 31 août 2024. Horaires: selon programme.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

HORAIRES	MATIN	APRES-MIDI
Garderie	7h15-9h00	17h30-18h45
Accueil des enfants	9h00-10h00	13h30-14h00
Départ des enfants	11h50-12h10	17h15-17h30
 : sauf exception selon programme		

Tarifications

Le règlement de l'accueil de vos enfants sera inclus dans la facturation mensuelle du mois suivant.

AIDES CAF :

Les dispositifs évoluant, merci de prendre contact avec le Service Animation Jeunesse (bénéficiaires CAF AZUR et Pass colo).

Mode de Paiement: prélèvements, chèques vacances ANCV, espèces, CESU papier, paiement en ligne ou par chèques à l'ordre de **Régie 21058 Animation Jeunesse Péaule.**

Pour établir vos tarifs (gamme tarifaire selon code couleur), munissez-vous de votre dernier avis d'imposition et d'un justificatif de domicile, afin d'établir les tarifs auxquels vous avez droit.

		Péaule et conventionnées					
Le tarif appliqué est défini proportionnellement au QF entre les tarifs minimums et maximums		Code Tarifaire	Tarif mini en € QF ≤ 300	Tarif maxi en € QF ≥ 1800	Tarif Hors Convention mini en € QF ≤ 300	Tarif Hors Convention maxi en € QF ≥ 1800	
TEMPS EXTRASCOLAIRES	ACTIVITES SANS PRESTATAIRES (hors repas et goûter).	TARIF 1/2 J	A	4,20	5,30	5,30	7,20
		TARIF JOURNEE	B	6,30	9,30	9,30	12,60
	SEMAINE (uniquement en été).			40,80	50,70	50,70	68,50
	ACTIVITES AVEC PRESTATAIRES (hors repas et goûter).	TARIF 1	C	7,20	9,30	9,30	12,60
		TARIF 2	D	11,40	14,60	14,60	19,80
		TARIF 3	E	13,50	18,20	18,20	24,60
		TARIF 4	F	16,40	20,40	20,40	27,60
	TARIF 5	G	20,80	27,20	27,20	36,80	
Forfait d'adhésion à l'Espace Jeunes			5,00				
TEMPS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES	REPAS	Enfant	3,80	4,30	3,80	4,30	
		repas imprévu	5,25	5,75	5,25	5,75	
		Adulte	6,15	6,15	6,15	6,15	
	GOUTER (facturé pour toutes présences en périscolaire et après-midi ou journées à l'ALSH extrascolaire).		0,50	0,50	0,50	0,50	
	ACCUEIL PERISCOLAIRE ET GARDERIE EXTRASCOLAIRE (au quart d'heure).		0,49	0,57	0,49	0,57	

Remboursement ou annulation, et, pour plus de renseignements, se référer au règlement intérieur disponible sur place et sur www.peaule.fr.

En fonction du nombre d'inscrits aux activités des programmes est insuffisant, le Service Animation Jeunesse se réserve le droit d'annuler l'animation et / ou de la modifier.

Equipe d'encadrement

Elodie

Lucie

Thomas

Stéphanie



L'EQUIPE D'ANIMATION : composée d'animateurs permanents et contractuels.